

CHARGE DE MISSION TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE PILOTAGE DEVENIR ET MUTATION DES FRICHES

CONTRAT DE PROJET – 36 MOIS POSTE NON PERMANENT A TEMPS COMPLET Grade Ingénieur Territorial

Direction Générale des Services techniques
Direction du Patrimoine et Cadre de Vie
Service Environnement

Fonction d'encadrement NON

Relevant du chef de service Environnement au sein de la Direction du Patrimoine et Cadre de Vie, l'agent aura en charge de piloter la démarche de Troisième Révolution Industrielle, participer à la conception et à la mise en oeuvre de la stratégie en matière de développement de la production des énergies renouvelables et de récupération et piloter des projets en matière de santé environnementale dans le cadre de la mise en oeuvre de son Plan Climat Air Energie Territorial sur le territoire de la CALI. Il travaillera en étroite collaboration avec le chargé de mission en charge du PCAET et l'ingénieur énergéticien.

Missions ou activités

Troisième Révolution Industrielle (TRI)

Piloter l'élaboration et la mise en oeuvre du Plan d'Action TRI

- En animant une équipe projet composée des directions opérationnelles en charge de compétences liées à la TRI (mobilité, déchets, patrimoine, agriculture, ...)
- En assurant l'élaboration du plan d'action et son suivi (reporting, animation de groupes de travail)
- En développant et en animant le partenariat autour de la démarche – partenariat institutionnel et opérationnel local et national
- En mobilisant les dispositifs de financement

Assurer la gestion administrative et financière du contrat d'objectif

- En rédigeant les documents de contractualisation
- En assurant le suivi financier

Reconquête des friches du territoire

- Prévenir la formation de friches et lutter pour leur réhabilitation
- Consolider l'inventaire des friches réalisé
- Consolider la caractérisation de ces espaces au regard de la réponse aux besoins des politiques sectorielles de la collectivité : adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité, économie circulaire, habitat, développement économique, développement des énergies renouvelables.
- Rédiger et lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt « reconquête des friches sur le territoire de la CALL » pour :
- encourager la requalification de friches en identifiant et déclinant de manière opérationnelle des projets concrets.
- valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets susceptibles de renforcer l'attractivité d'un territoire sur des friches qui altèrent souvent l'environnement et les paysages, tout en préservant le patrimoine architectural, culturel ou naturel ;
- Inciter à la réaffectation des friches sur de nouveaux usages au travers de projets structurants, intégrés, et créer une dynamique locale autour du projet de reconversion ou de renaturation.

- Identifier les acteurs, les partenaires pouvant intervenir sur la reconquête des friches et accompagner l'EPCI techniquement et financièrement dans une démarche coordonnée tout au long des projets.
- Piloter, animer et suivre les projets de requalification des friches dans le cadre de l'AMI.

Développer des énergies renouvelables et de récupération

Piloter des projets de production d'énergies renouvelables et de récupération
Faire des propositions permettant d'orienter les choix de la collectivité en matière de développement des énergies renouvelables et de récupération,
Faire des propositions de montages technique, juridique, financier permettant à la collectivité de devenir productrice d'énergie renouvelable et les mettre en oeuvre,
Monter des appels à projets pour la production d'énergies renouvelables sur des sites pré-identifiés par la collectivité, notamment sur les friches possédant un fort potentiel.
Mettre en place des actions pour faire émerger des projets citoyens,
Réaliser des pré-études d'opportunité, rédiger des cahiers de charges, élaborer des dossiers de consultation des entreprises et analyser les offres, suivre les travaux d'investissement pour la création d'unités de production d'énergies renouvelables,
Réaliser la conduite d'installations lors de la garantie de parfait achèvement des travaux et assurer l'évaluation des résultats au regard des objectifs pour des unités de production d'énergie renouvelable.

Animation de la politique - énergies renouvelables

Assurer une veille technique et réglementaire sur les énergies renouvelables,
Assurer une veille sur les appels à projet européens, nationaux et régionaux en faveur du développement des énergies renouvelables,
Rechercher des financements pour dynamiser la mise en oeuvre de la politique de développement des énergies renouvelables,
Animer au sein de la collectivité, en partenariat avec les autres Directions, des groupes de travail, pour assurer un partage efficace des informations que chacune d'entre elles pourrait être amenée à avoir (ex : porteur de projet sollicitant une Direction de la C.A.L.L.) et pour suivre le plus précisément possible les puissances installées sur le territoire,
Animer des groupes de travail avec les services, acteurs impliqués dans le développement de chacune des énergies renouvelables, dans l'objectif de favoriser les échanges d'expérience entre acteurs, de coordonner les projets territoriaux et d'atteindre les objectifs de production du Plan Climat Air Energie Territorial,
Accompagner et conseiller sur les volets technique et méthodologique, les communes sur la thématique « énergies renouvelables »,
Présenter annuellement des tableaux de bord de la production d'énergie renouvelable sur le territoire.
Mise en place d'un Contrat d'Objectifs Territorial pour les projets d'énergies renouvelables s'inscrivant dans le cadre de l'élaboration de la stratégie énergétique du territoire (Etude de Planification Energétique et PCAET).

Assurer la gestion administrative, technique, financière et juridique des projets.

- Etablir la cartographie du Bruit Stratégique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.
- Elaborer, suivre, mettre en oeuvre et animer le plan de prévention du bruit dans l'environnement
- Travailler sur des études, projets en lien avec la thématique : appui aux services communautaires, ...
- Participer à l'élaboration de stratégies, plans ou programmes impactant le bruit : SCOT, PLU, stratégie santé environnement
- Assurer la transversalité avec les actions qui seront mises en oeuvre dans le domaine de l'air (santé environnement) ;
- Piloter la gestion administrative et financière du projet ;
- Assurer une veille documentaire (suivi des évolutions législatives, réglementaires et techniques).

Participation active aux travaux, projets et réflexions menés dans le cadre des compétences du service environnement.

Profil recherché

- Formation supérieure dans les domaines du Génie Thermique et Energétique, « Performance Énergétique » ou équivalent, Aménagement du territoire, Développement durable et/ou expérience dans le domaine de compétences
- Expérience professionnelle avérée dans la conduite de projets complexes et d'animation/coordination d'équipes projets dans le champ des politiques énergie/climat,
- Maîtrise des compétences techniques et réglementaires dans les domaines de la transition énergétique en collectivités (commande et comptabilité publiques)
- Usage des outils cartographiques et SIG
- Maîtrise de la conduite de projet
- Aisance relationnelle, sens du travail en équipe,
- Rigueur et sens de l'organisation, autonomie,
- Forte aptitude au dialogue et à la concertation,
- Capacités à l'animation de réunions/groupes de travail
- Connaissance des politiques « air énergie climat, du développement territorial »
- Connaissance de l'environnement administratif des collectivités locales
- Capacités rédactionnelles et de montage de dossiers
- Capacité à travailler en équipes et en transversalité
- Capacité à prendre des initiatives et à être force de proposition
- Excellente maîtrise de l'orthographe, de la syntaxe et des règles grammaticales
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Maîtrise des logiciels bureautiques
- Pratique de l'anglais

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Lieu de travail :**

Site de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, sis 6 rue Lavoisier à Lens.

POUR POSTULER

Le poste est non permanent et ouvert au titre d'un contrat de projet de 36 mois aux candidats fonctionnaires, disposant du grade requis, exclusivement par voie de détachement. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux candidats non fonctionnaires disposant des titres, diplômes et ou expériences requis dans le profil de poste.

Pour toute information, veuillez prendre contact avec la direction des ressources humaines au 0321790775.

Merci de transmettre votre candidature composée d'une lettre de motivation et d'un CV à l'adresse DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr avant le 21 janvier 2026.